

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 30/07/2020

REFERENCE : MINSANTE N°140

OBJET : Vigilance concernant les grands rassemblements culturels estivaux

Pour action ☒

Pour information ☒

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque été, de nombreux rassemblements à caractère culturel et/ou religieux sont prévus.

Au vu du contexte pandémique actuel, une vigilance particulière doit être apportée à l'identification de ces rassemblements, en lien avec les Préfectures, afin de permettre la mise en place de protocoles sanitaires adéquats.

S'agissant de la fête de l'Aïd-el-Kebir qui débute ce jour, en complément des éléments transmis aux Préfets par le Centre Interministériel de Crise, vous trouverez en pièce jointe à ce message la fiche recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Nous vous remercions de bien vouloir sensibiliser, les différents partenaires impliqués dans l'organisation de ces rassemblements, au respect des recommandations sanitaires et organisationnelles.

Pr. Jérôme Salomon

Directeur Général de la Santé

Signé

Pratiques sûres lors de l'Eïd al-Adha dans le cadre de la COVID-19

Orientations provisoires

25 juillet 2020



Contexte

L'Eïd al-Adha¹ est une fête marquée par des rassemblements sociaux et religieux, lors desquels les familles musulmanes et leur entourage se réunissent pour prier et donner l'aumône, en particulier sous forme de viande animale sacrifiée.²

Le virus de la COVID-19 se propage principalement d'une personne à l'autre par la salive et les gouttelettes respiratoires expulsées par un sujet infecté quand il tousse, éternue, parle ou chante. L'infection peut également survenir quand une personne touche des surfaces contaminées puis se touche les yeux, le nez ou la bouche sans s'être lavé les mains entre-temps.³

Il existe également des données montrant que la COVID-19 se transmet à l'interface homme-animal. Les données actuelles semblent indiquer que les sujets infectés par le SARS-CoV-2 peuvent infecter d'autres mammifères, y compris des chiens, des chats et des visons d'élevage. Cependant, on ne sait pas encore avec certitude si ces mammifères infectés présentent un risque important de transmission du virus à l'être humain.³ Néanmoins, d'autres maladies zoonotiques sont associées au bétail et ont entraîné des flambées épidémiques.⁴

Plusieurs pays ont mis en œuvre des mesures de distanciation physique et sociale visant à interrompre la transmission en réduisant les interactions entre les personnes, par exemple la fermeture des mosquées, la surveillance des rassemblements publics et d'autres restrictions aux déplacements et aux rassemblements. Ces mesures sont fondamentales pour lutter contre la propagation des maladies infectieuses, en particulier des infections respiratoires, associées aux grands rassemblements. Ces mesures sont progressivement assouplies dans la plupart des pays où le virus a été maîtrisé mais, dans certaines situations, on a ensuite observé une augmentation du nombre de cas.⁵ Cette année, un nombre accru de cas de COVID-19 associés aux activités menées pendant le ramadan et en parallèle, en particulier lors de visites familiales, de prières collectives et de rassemblements, a été observé dans les pays de la Région de la Méditerranée orientale.

Les rassemblements sociaux et religieux et l'abattage des animaux sont essentiels lors de l'Eïd al-Adha. Par conséquent, des mesures préventives, y compris des stratégies de communication sur les risques et de participation communautaire, à l'intention des individus, des familles, des collectivités et des pouvoirs publics, s'imposent pour faire passer des messages concernant les comportements à adopter et favoriser l'adoption de mesures essentielles pour prévenir et réduire autant que possible la propagation de l'infection.

But

Ce document présente des conseils de santé publique relatifs aux pratiques sociales et religieuses et aux rassemblements pendant l'Eïd al-Adha, qui peuvent être appliqués dans différents contextes nationaux.

Prise de décision éclairée sur l'organisation des rassemblements sociaux et religieux

L'annulation des rassemblements sociaux et religieux doit être sérieusement envisagée. L'OMS recommande que toute décision de restreindre, de modifier, de reporter, d'annuler ou d'organiser un rassemblement de masse soit fondée sur une évaluation des

¹ « Fête du sacrifice » en arabe. Aussi connu sous le nom de Eid Qurban

² À l'occasion de l'Eïd Al-Adha, les musulmans du monde entier abattent un animal – une chèvre, un mouton, une vache ou un chameau.

³ Organisation mondiale de la Santé. Transmission of SARS-CoV-2: implications for infection prevention precautions. Scientific Brief, 29 March 2020. <https://www.who.int/publications/i/item/modes-of-transmission-of-virus-causing-covid-19-implications-for-ipc-precaution-recommendations>

⁴ Organisation mondiale de la Santé. Bulletins d'information sur les flambées épidémiques, archives par maladie. <https://www.who.int/csr/don/archive/disease/fr/>

⁵ Organisation mondiale de la Santé. Coronavirus Disease (COVID-19) Dashboard. <https://covid19.who.int/>

risques normalisée, en tenant compte de l'évolution de l'épidémie, des capacités et des ressources.⁶ Ces décisions doivent s'inscrire dans le cadre d'une approche globale adoptée par les autorités nationales pour faire face à la pandémie.

Si les rassemblements sociaux et religieux sont annulés, on peut avoir recours, si possible, à des moyens virtuels, par exemple la télévision, la radio, les médias numériques et les réseaux sociaux. Si les rassemblements à l'occasion de de l'Eïd al-Adha sont autorisés, des mesures visant à atténuer le risque de transmission de la COVID-19, comme celles énumérées ci-dessous, doivent être mises en œuvre.

En outre, une stratégie solide de communication sur les risques et de participation communautaire est essentielle pour expliquer à la population les raisons pour lesquelles ces mesures sont prises et pour donner des instructions claires afin que les politiques ou les mesures nationales relatives à l'Eïd al-Adha soient respectées. La stratégie doit également prévoir une collaboration active avec les communautés suivant des approches adaptées et novatrices et à l'aide de messages proactifs, diffusés par divers moyens, sur l'importance de respecter la distanciation physique et d'adopter des comportements sains pendant la pandémie.

Considérations générales

Conseils sur la distanciation physique

- Garder toujours une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes.
- Si la distanciation physique est impossible, il est recommandé de porter un masque en tissu. Il est essentiel de suivre les meilleures pratiques sur la façon de porter, d'enlever et d'éliminer le masque, et de se laver les mains après avoir enlevé le masque.⁷
- Saluer les autres personnes de façon culturellement et religieusement acceptée, en évitant tout contact physique, par exemple saluer de la main, hocher la tête ou placer la main sur le cœur.
- Interdire les grands rassemblements dans les lieux publics dans le contexte de l'Eïd, par exemple sur les marchés, dans les magasins et dans les mosquées. Si ces activités sont autorisées, il faut les réglementer et éviter les rassemblements.
- Limiter les rassemblements, tant publics que privés, et encourager l'utilisation de moyens technologiques pour les réunions, afin d'éviter la transmission de la maladie.
- Envisager de fermer les lieux de divertissement, en particulier des lieux clos, pendant l'Eïd pour éviter les rassemblements de masse.

Conseils aux groupes à haut risque

- Appeler les personnes qui ne se sentent pas bien ou qui présentent des symptômes de COVID-19 à éviter d'assister à des événements et à respecter les orientations nationales relatives au suivi et à la prise en charge des cas suspects de COVID-19.
- Inciter les personnes âgées de 60 ans ou plus et toute personne atteinte de maladies chroniques (diabète, hypertension artérielle, cardiopathie, maladie pulmonaire chronique, affection vasculaire cérébrale, maladie rénale chronique, immunodépression ou cancer⁸) à ne pas assister aux réunions, car elles risquent davantage d'être atteintes d'une forme grave de COVID-19 et d'en mourir.

Mesures de précaution en cas de rassemblement

Les mesures suivantes doivent être appliquées en cas de rassemblement pendant l'Eïd al-Adha, par exemple au cours des prières, des repas pris en commun ou des banquets.

Lieux de prière

- Envisager d'organiser l'événement à l'extérieur, si possible, ou s'assurer que le lieu clos est correctement ventilé et aéré.
- Raccourcir autant que possible la durée de l'événement pour limiter l'exposition potentielle au virus.
- Préférer la tenue de services plus fréquents et en plus petits groupes aux grands rassemblements.
- Respecter les règles de distanciation physique entre les participants, assis ou debout, en aménageant et en attribuant des lieux fixes, y compris pour la prière et les ablutions rituelles dans les installations sanitaires communes, ainsi que dans les zones réservées à l'entreposage des chaussures.
- Réglementer le nombre de personnes qui entrent dans les lieux de culte, qui assistent aux prières et qui ressortent, et de celles qui fréquentent d'autres lieux, pour assurer en permanence une distanciation suffisante.

⁶ Organisation mondiale de la Santé. Practical considerations and recommendations for religious leaders and faith-based communities in the context of COVID-19 – publication, risk assessment tool, decision tree, 2020. <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/technical-guidance-publications>

⁷ Organisation mondiale de la Santé. Conseils sur le port du masque dans le cadre de la COVID-19. Orientations provisoires, 5 juin 2020. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/331831>.

⁸ Organisation mondiale de la Santé. Clinical management of COVID-19. Interim guidance 27 May 2020. <https://www.who.int/publications/i/item/clinical-management-of-covid-19>

- Envisager des mesures pour faciliter le suivi des contacts dans le cas où une personne malade est identifiée parmi les participants à l'événement.

Promouvoir l'hygiène.

- Veiller à ce qu'il y ait assez de savon et d'eau dans les installations destinées au lavage des mains et à mettre à disposition de la solution hydroalcoolique (à au moins 70 % d'alcool) à l'entrée et à l'intérieur des mosquées.
- Assurer la disponibilité de mouchoirs jetables et de poubelles avec sac jetable, fermées par un couvercle, et garantir l'élimination des déchets en toute sécurité.
- Encourager l'utilisation de tapis de prière personnels à placer sur les tapis de la mosquée.
- Installer un affichage comportant des conseils sur la distanciation physique, l'hygiène des mains, l'hygiène respiratoire⁹ et des messages généraux sur la prévention de la COVID-19.

Nettoyer fréquemment les espaces, les lieux et les bâtiments destinés au culte.

- Nettoyer systématiquement, avant et après chaque événement, les lieux où les gens se rassemblent, en utilisant des détergents et des désinfectants.
- Veillez à la propreté des locaux et des installations, à l'hygiène générale et à l'assainissement.
- Nettoyer fréquemment avec des détergents et des désinfectants les objets souvent touchés, comme les poignées de porte, les interrupteurs et les rampes d'escalier.¹⁰

Interface homme animal et abattage rituel

La source animale du SARS-CoV-2 n'a pas encore été identifiée. Il est important de comprendre quelles espèces animales sont les plus sensibles au virus pour découvrir les réservoirs d'animaux potentiels afin d'atténuer la transmission et les flambées futures.³

Conformément aux pratiques courantes visant à garantir la sécurité lors de la manipulation de viande, les pays doivent prendre des mesures strictes en ce qui concerne la vente et l'abattage des animaux et la distribution de viande, tout en veillant à ce que les règles nationales en matière de sécurité sanitaire des aliments et d'hygiène soient appliquées.

Gestion des animaux

- Faire en sorte que les normes de sécurité soient respectées lors de l'achat des animaux et, en particulier, de l'importation de bétail.
- Allouer suffisamment d'espace dans des enclos réservés afin d'accueillir en toute sécurité un afflux accru d'animaux et d'éviter une surpopulation insalubre avant l'abattage.
- Ne pas abattre les animaux qui semblent malades et prévoir un espace pour placer en quarantaine et isoler les animaux présumés malades.
- Effectuer les examens vétérinaires nécessaires pour le bétail afin d'éviter la survenue d'autres zoonoses et infections.
- Acheter toujours les animaux suivant une procédure officielle fiable.

Abattoirs

- Éviter l'abattage des animaux à domicile et accroître le nombre ou la capacité des abattoirs afin de favoriser les meilleures pratiques et de garantir des normes de sécurité et de distanciation physique, tant pour le public que pour le personnel.
- Les abattoirs et le matériel doivent être entretenus et nettoyés.¹¹ Les abattoirs doivent être périodiquement inspectés pour vérifier le respect des normes.
- S'assurer que le personnel de l'abattoir respecte les règles de distanciation physique, d'hygiène des mains et d'hygiène respiratoire et applique des mesures de protection adéquates pendant le traitement des animaux. Le personnel doit connaître les signes et les symptômes de la COVID-19.
- La gestion des sous-produits animaux inutilisés doit être assurée et les abattoirs doivent disposer d'un plan d'urgence en cas de contamination ou de flambée.

Marchés¹²

- Fournir une infrastructure de base pour promouvoir l'assainissement, par exemple des toilettes et des installations pour le lavage des mains, garantir l'approvisionnement en eau potable, faire en sorte que les murs et les sols puissent être nettoyés, et permettre le drainage.
- Assurer l'assainissement des étals et de l'équipement.

⁹ « En cas de toux ou d'éternuement, couvrez-vous la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir. Puis jetez le mouchoir usagé immédiatement après et lavez-vous les mains. Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche. »

¹⁰ Organisation mondiale de la Santé. Cleaning and disinfection of environmental surfaces in the context of COVID-19, 2020. <https://www.who.int/publications/i/item/cleaning-and-disinfection-of-environmental-surfaces-in-the-context-of-covid-19>

¹¹ FAO. Guidelines for slaughtering, meat cutting and further processing, 1991. <http://www.fao.org/3/t0279e/T0279E00.htm>

¹² Organisation mondiale de la Santé. Guide pour le respect des conditions d'hygiène sur les marchés alimentaires, 2006. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/43616/9789242593938_fre.pdf?sequence=1

- Veiller à ce que tous les déchets, y compris les déchets solides et liquides, soient collectés et éliminés régulièrement du marché, idéalement au moins une fois par jour.
- Protéger les zones de marché et les aliments contre les dangers environnementaux, y compris la pluie, le soleil, la poussière, les insectes, les rongeurs et les autres animaux.

Charité

Lorsque les fidèles distribuent de la viande, étudier les mesures de distanciation physique en place et encourager la désignation d'une personne par ménage chargée d'effectuer ou de commander le sacrifice, de préférence par l'intermédiaire d'organismes ou de services centralisés. Pour éviter les rassemblements provoqués par la distribution de viande, envisager de recourir à des entités, des organismes et des institutions centralisés, qui doivent respecter la distanciation physique tout au long du cycle (collecte, emballage, stockage et distribution).

Remerciements

Nous remercions le Bureau régional de l’OMS pour la Méditerranée orientale d’avoir dirigé l’élaboration de ces orientations.

L’OMS continue à suivre de près la situation et reste attentive à tout changement susceptible d’avoir une incidence sur ces orientations provisoires. En cas de changements, l’OMS publiera une nouvelle mise à jour. Sinon, ces orientations provisoires resteront valables deux ans après la date de publication.

© Organisation mondiale de la Santé 2020. Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence [CC BY-NC-SA 3.0 IGO](#).

WHO reference number : [WHO/2019-nCoV/Eid_al_Adha/2020.1](#)